



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Enseignants agricoles bretons du privé

Question écrite n° 16906

Texte de la question

M. Jean-Luc Bourgeaux appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation des enseignants agricoles bretons du privé, payés parfois avec huit mois de retard en raison d'une gestion des ressources humaines calamiteuse. Ces trois dernières années, cette situation s'est fortement dégradée en raison d'un manque de personnel au service des ressources humaines du ministère de l'agriculture dont dépendent les lycées agricoles privés. Force est de constater que certains enseignants donnent des cours sans contrat de travail. D'autres n'ont pas touché de salaires en quatre mois. Les retards administratifs du ministère de l'agriculture placent ces enseignants contractuels des lycées agricoles privés dans une situation très préoccupante. Si certains lycées agricoles ne sont pas en difficulté majeure, d'autres le sont particulièrement et les avances sur trésorerie impactent les budgets de ces établissements et entraînent le report de certains projets pédagogiques en attendant les remboursements du ministère. Ce contexte nuit à la fois aux enseignants et aussi aux établissements qui n'arrivent plus à recruter ou à garder ces professionnels car l'enseignement fait face à un déficit d'attractivité tout particulièrement dans le secteur agricole. La récente décision de réajuster le calcul du temps de travail, avec pour objectif non avoué de la part de la DGER d'accroître la « productivité » des enseignants, sans compensation financière supplémentaire, ne fera qu'aggraver cette situation. Il est vraiment temps de lutter contre la dégradation des conditions de travail de ces enseignants qui travaillent en moyenne 42 heures par semaine pour un salaire en deçà de ce qu'il devrait être au regard du nombre d'heures travaillées. Pourtant, l'enseignement agricole est un enjeu prioritaire car l'agriculture doit être en mesure de relever le défi du renouvellement des générations, dans un contexte marqué par les difficultés économiques. Il lui demande donc de lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour remédier à la situation inquiétante réservée aux enseignants agricoles bretons du privé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Bourgeaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16906

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2693

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)